

## ■ LACHAPELLE-SOUS-GERBEROY

# La population dit non aux éoliennes à 80 %

À l'issue d'une consultation, les habitants de Lachapelle-sous-Gerberoy ont dit non au projet éolien. Mais le dossier n'est peut-être pas définitivement refermé.

Le 22 octobre 2020, Bruno Ronseaux, le maire de Lachapelle-sous-Gerberoy était démarché par la société Vent Collectif d'Andilly basée dans le Val d'Oise pour une proposition d'installation d'éoliennes sur le plateau entre le centre du village et le hameau de Balleux. « Cette société souhaite s'appuyer sur les équipes municipales afin d'avoir plus de poids face aux préfets qui hésiteront moins à valider un tel projet » explique Bruno Ronseaux.

Fin mars, le président de la société Vent Collectif a de nouveau contacté Bruno Ronseaux pour l'informer que rien ne s'opposait à cette implantation. Ce projet aurait pu rapporter, selon Vent Collectif, 10 000 € par éolienne. Ce qui fait dire au maire : « Cela aurait représenté une somme de 40 000 € à 50 000 € pour

la commune pour 4 ou 5 éoliennes ».

Le maire et le conseil municipal ont décidé de demander l'avis de la population par un sondage en joignant les extraits des comptes rendus du conseil municipal concernant le sujet. Les 113 personnes en âge de voter ont donc reçu un bulletin pour répondre. 85 ont répondu avec un résultat sans appel. 67 non, 10 oui et 8 sans opinion. Avec plus de 81 % de la population hostile aux éoliennes, la municipalité a donc décidé de rejeter le projet de vent Collectif au nom de la commune.

### Des inquiétudes après le refus

Ce qui inquiète le maire face à ce refus est que la société Vent Collectif peut démarcher des particuliers et exploitants agricoles de la zone d'implan-

tation du projet et traiter directement avec eux sans tenir compte de l'avis de la municipalité.

« Dans ce cas, la manne financière leur reviendra. Des personnes ont déjà été contactées par d'autres promoteurs éoliens » précise Bruno Ronseaux. Dans ce cas, c'est la préfète Corinne Orzechowski qui prendra la décision finale.

Autre sujet de réflexion pour le maire, « Je ne suis pas contre l'installation d'éoliennes sur le territoire de la commune mais je trouve cela fou que l'on puisse décider d'un tel projet sans devoir consulter les autres communes alentour ». Il prend pour l'exemple l'installation d'éoliennes loin des habitations de sa commune et à la limite de son territoire



Bruno Ronseaux, le maire à droite, le conseil municipal et les habitants ne veulent pas des éoliennes sur le plateau (Photo L'Eclaireur La Dépêche)

mais proche d'un village voisin qui subirait les conséquences sans avoir eu son mot à dire. Et pour Lachapelle-sous-Gerberoy se pose la question de la

proximité de Gerberoy, village classé et d'où l'on aurait une vue superbe sur les éoliennes. Quelle serait alors la position des Architectes des Bâtiments

de France ? Dans tous les cas, il ne faudra pas compter sur le soutien de la municipalité et des habitants, vent debout contre les éoliennes.